

Bulletin technique des Chambres d'Agriculture du Bas-Rhin et du Haut-Rhin
N° 25 du 5 octobre 2010 – 2 pages



GRANDES CULTURES

FLASH'CULTURES

COLZA

La majorité des parcelles de colza a atteint le stade 3-4 feuilles (B3-B4) et sort ainsi de la période de sensibilité aux limaces, altises et autres insectes défoliateurs. La croissance des colzas est rapide.

Charançon du bourgeon terminal

Au profit d'un temps doux, les premiers charançons du bourgeon terminal ont été piégés.

Les larves de ce charançon peuvent provoquer une destruction du bourgeon terminal (d'où un aspect buissonnant des colzas au printemps) avec des pertes de rendement pouvant être conséquentes.

Préconisations

La maîtrise du ravageur doit intervenir 8 à 10 jours après les premières captures ce qui correspond au délai moyen de maturation des femelles. Il est donc encore trop tôt pour envisager un traitement. Surveiller les pièges sur végétation. A ce stade, ce charançon à pattes rousses ne peut être confondu avec aucun autre, même si sa taille peut varier de 2 à 4 mm.

Le retour d'un temps ensoleillé prévu au moins jusqu'à la fin de la semaine devrait être très favorable à l'activité de l'insecte.

Pucerons

La présence de puceron vert reste rare et aucune parcelle ne dépasse le seuil de 20 % de plantes porteuses.

Préconisations

Le risque est actuellement faible. Maintenir la surveillance au cours des 6 premières semaines de végétation.

COLZA

- Charançon du bourgeon terminal

MAÏS

- Pyrale : broyage des cannes

BLE

- Densité et date de semis

MAÏS

Les récoltes démarrent encore timidement, mais le temps sec et ensoleillé prévu dans les prochains jours va permettre une accélération de la récolte.

Broyage des cannes après récolte

Les premières observations confirment l'impression générale de l'année, à savoir une pression importante de pyrale, particulièrement dans les secteurs traditionnellement attaqués.

Le broyage des cannes de maïs après la récolte est la mesure prophylactique la plus efficace dans la lutte contre la pyrale. Des essais, menés en Alsace dans les années 80, ont montré que cette pratique pouvait permettre de réduire de 85 % les populations de cet insecte. Mais pour être pleinement efficace, le broyage doit se faire très rapidement après la récolte (pour éviter de laisser le temps à la larve de descendre dans le pivot, où elle sera plus difficile à détruire), et de façon la plus généralisée sur un secteur, pour éviter de laisser

Chambre d'Agriculture Région Alsace - 2 rue de Rome – BP 30 022 Schiltigheim – 67013 STRASBOURG CEDEX
Directeur de publication : J.P. BASTIAN – ISSN : 2101-5406 –

des parcelles qui pourront contaminer les autres l'année prochaine.

Ce broyage, en favorisant la dégradation des résidus de culture, aura également d'autres effets bénéfiques sur les cultures suivantes.

SEMIS DE BLE

Au moment du démarrage des tout premiers semis, revenons sur quelques éléments dans la gestion de cette phase importante.

Densité de semis

Le choix de la densité de semis n'est pas un paramètre facile à appréhender. Il dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment :

- La date de semis : un blé sera semé moins dense début octobre qu'un mois plus tard. En effet, un tallage plus précoce aura pour conséquence un nombre de talles plus important.
- Le type de sol : un sol argileux aura tendance à faire un lit de semence beaucoup plus motteux qu'un sol de sable, ce qui aura une influence directe sur les pertes à la levée.
- Le type de matériel : un semoir pneumatique (rare dans notre région) va positionner plus régulièrement la graine, les pertes seront donc plus faibles.
- Les pertes hivernales, difficiles à estimer a priori.

La gestion de la densité de semis passe donc par un **objectif de peuplement à atteindre en sortie d'hiver.** Des essais de la Chambre d'agriculture montrent que le rendement se fait avec des densités à la sortie de l'hiver de 250 à 270 pieds/m². Des densités supérieures n'apportent pas de gain de rendement, mais favorisent le développement des maladies et la sensibilité à la verse.

Cette notion capitale permet de connaître la dose de semis en fonction de l'estimation des différentes pertes enregistrées du semis à la sortie de l'hiver.

Exemple :

Semis d'un blé de variété Apache (d'un PMG de 47 g) au 15 octobre sur des sols sablo-limoneux.

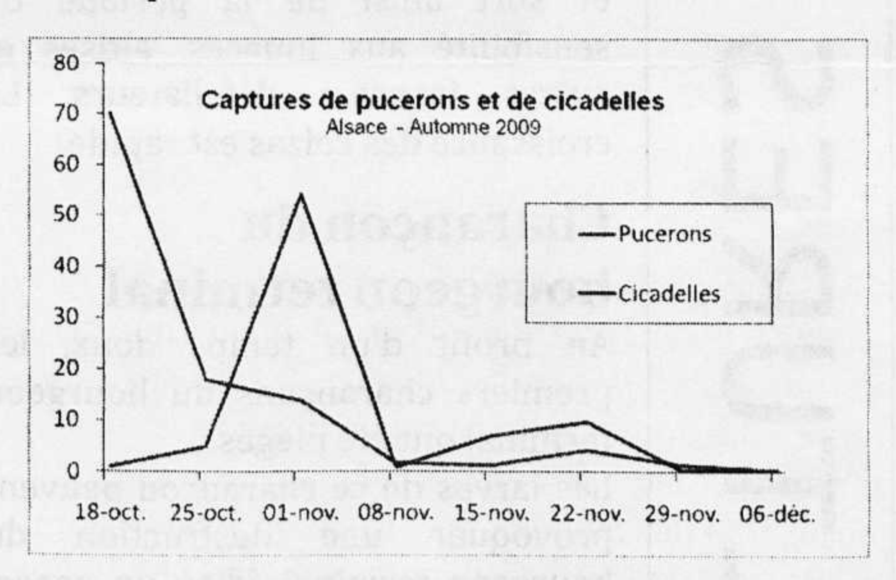
Objectif : 260 pieds à la sortie de l'hiver, avec
+ 10 % de pertes à la levée
+ 20 % de pertes hivernales

soit 360 grains/m² à semer, ce qui correspond, avec un PMG de 47 g, à une dose de 170 kg/ha.

Date de semis

On peut toujours être tenté de semer relativement tôt, de peur que les conditions climatiques de l'automne ne permettent pas une implantation dans de bonnes conditions. Ce raisonnement est exact, si on veille cependant à ne pas semer trop tôt quand même. En effet, des semis précoces permettront de réduire les densités de semis, mais seront davantage exposés aux attaques de parasites et de ravageurs, parmi lesquels les plus importants sont :

- Les insectes vecteurs de viroses : les pucerons vecteurs de la Jaunisse Nanisante de l'Orge et les cicadelles vectrices du virus des pieds chétifs qui sont encore présents en octobre, particulièrement si le temps est clément durant cette période.



- Les adventices : les semis précoces de fin septembre ou début octobre sont très régulièrement plus sales que des semis de la 2nde moitié d'octobre.

- Les maladies : dans la mesure où les plantes lèvent tôt, elles sont soumises plus rapidement à des attaques potentielles de maladies. Souvent, l'hiver alsacien permet de réduire l'inoculum au printemps, mais en cas d'hiver moins rigoureux, la céréale « traîne » ce surplus d'inoculum durant le reste de son cycle.

Quand semer ***? La période de semis idéale en Alsace se situe en générale durant la 2nde décade d'octobre. A cette époque, on limite les risques parasitaires sans limiter le développement des plantules avant l'hiver et amputer le rendement.***

Pour davantage d'informations sur l'itinéraire technique du blé, consulter votre ADAR ou le site Extranet de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.chambagri.fr

*Pour vous connecter, un **nom d'utilisateur** et un **mot de passe** sont nécessaires. Si vous ne possédez pas encore de **nom d'utilisateur** et d'un **mot de passe** il est possible d'en faire la demande par le formulaire sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture.*